

FRANCE – Des cultures trop discrètes

Par Christophe NOISETTE

Publié le 05/10/2005

“Près d’un millier d’hectares d’OGM sont cultivés en secret [...]. Nul ne sait où se trouvent ces champs, quelles sont les mesures de sécurité prises contre le risque de pollution génétique ou encore dans quelles conditions seront écoulées les récoltes”, dénonce France Nature Environnement (FNE) qui a envoyé le 5 octobre 2005, deux recours gracieux au gouvernement pour obtenir la publication des surfaces plantées en OGM [1] et la création du registre “sans attendre l’adoption définitive d’une loi de transposition de la directive”. En cas de refus, FNE attaquera devant le Conseil d’Etat. Dans un autre recours, adressé au ministère de l’Agriculture, FNE réclame la communication des déclarations volontaires de cultures OGM dont fait état le ministère de l’Agriculture (cf. Inf’OGM 67).

[1] <http://www.fne.asso.fr/GP/actualite...>